

Concours section : CONSERVATEUR INTERNE CONSERVATEUR INTERNE  
Epreuve matière : NOTE DE SYNTHESE  
N° Anonymat : A000022139 Nombre de pages : 8

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : FC 1 Section/Specialité/Série : R 0000  
Epreuve : 102 Matière : 0468 Session : 2018

- CONSIGNES**
- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
  - Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
  - Numérotter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuillets dans le bon sens et dans l'ordre.
  - Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
  - N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

## La réunite étudiante dans le premier cycle universitaire et le rôle de bibliothèques

Le faible taux de réunite des étudiants inscrits en licence (seuls 41% d'entre eux obtiennent leur diplôme après trois ou quatre ans) n'est pas sans susciter la préoccupation des acteurs de l'enseignement supérieur comme en témoignent les plans successifs consacrés à l'université. Mais dans le même temps, diverses enquêtes pointent les meilleurs résultats obtenus par les étudiants fréquentant les bibliothèques et SCD (service commun de documentation), si bien qu'une corrélation semble vite s'établir entre la pratique de bibliothèques et la réunite étudiante en premier cycle.

Cette corrélation invite alors à s'interroger sur le rôle joué par les bibliothèques dans ce processus : n'agit-il seulement du fait que ce sont les "bons élèves" qui fréquentent les bibliothèques ou celle-ci jouent-elles un rôle plus actif ? A l'heure de la démocratisation de l'enseignement supérieur, ont-elles su évoluer pour s'adapter à un nouveau public ? Comment articuler leur rôle avec les défis auxquels est confrontée l'université - et notamment cet accroissement massif du nombre d'étudiants sans réunite afférente ?

Nous entreprendrons de répondre à ces

1.1.8.

Concours section : CONSERVATEUR INTERNE CONSERVATEUR INTERNE  
Epreuve matière : NOTE DE SYNTHESE  
N° Anonymat : A000022139 Nombre de pages : 8

questions en nous penchant dans un premier temps sur la faible réunite des étudiants en premier cycle, puis dans un deuxième temps en voyant ce que cela implique sur le rôle de bibliothèques universitaires vis-à-vis de ces étudiants. Enfin, nous encouragerons ce que cela suppose en termes d'innovation pédagogique et de changement d'environnement.

\* \*

Comme les autres pays occidentaux, la France connaît dans la deuxième moitié du xx<sup>e</sup> siècle une démocratisation marine de l'enseignement supérieur que appelle Christophe Charle dans un entretien avec Benjamin Ducat en 2016, en soulignant que celle-ci s'est accrue dans le fin des années 1980 et en 1990. Un jeune sur deux accède à l'enseignement supérieur en 2012 montre ainsi une infographie de Sébastien Stobon. Pour autant, malgré cette démocratisation, la mobilité sociale ne s'est pas améliorée constate C. Charle. Le chercheur pointe dans le même temps l'accroissement de différences entre les secteurs de l'enseignement supérieur, école et classes préparatoires se trouvant mieux lotis que l'université - un système à deux vitesses, en somme. Il en fait finalement

Face à cet état de fait, les ministères successifs se sont motorisés pour proposer des plans visant à corriger ce système inégalitaire - Ainsi le "Plan étudiant" de 2017 succède-t-il au "Plan réunite en licence" (2008-2010), avec toujours une même ambition = "accomplir enfin la démocratisation de [l']enseignement supérieur en accompagnant tous les étudiants, dans leur diversité, vers la réussite" (Frédérique Vidal). Outre le déblocage de moyens finan-

Ceux, les plans fixent aussi de nouvelles orientations notamment pédagogiques qui remettent aussi bien le "Rapport annuel 2014 des inspections générales" que du dossier de presse consacré au plan Etudiants en 2017. Le mot qui ressort est l'"Accompagnement" des étudiants, terme présent dans les deux documents.

Cette volonté d'accompagner montre bien la prise de conscience au plus haut niveau d'une certaine inadaptation des étudiants débordants au système universitaire, et de la nécessité d'y remédier en mobilisant moyens et acteurs. Toute fois, si les différents plans GAENR parlent bien d'"orientation", de "nouvelles pédagogies", aucun ne semble se référer au SCD comme acteur pour la mise en œuvre de ces réformes. A peine le rapport de l'IGAENR propose-t-il brièvement une visite du SCD en début du cursus. On note ainsi un décalage avec la prise de conscience bien plus précoce chez les professionnels de la documentation de la nécessité de s'adapter à ce nouveau public étudiant, et de la revendication du fait que les SCD disposent de outils pour le faire.

\* \* \*

m b

Le renouvellement de la population étudiants pose en effet la question de la façon dont l'université s'y adapte pour leur proposer le parcours le plus adapté. Un nouveau public suppose en effet un renouvellement des outils et des méthodes, points sur lesquels les SCD avancent leurs compétences.

Si le rôle central et traditionnel de la bibliothèque universitaire demeure "l'accès à la culture scientifique et [la représentation symbolique du] rapport au savoir", comme le rappelle Alice Lemesle dans un article de 2009 du Bulletin des bibliothèques de France, celle-ci peut pourtant afficher nombre d'autres propositions innovantes favorisant l'accompagnement des étudiants (la notion est aussi

au cœur de propos d'Alice Lemelle). C'est que, à la suite des travaux pionniers d'Alain Coulon cité tout par A. Lemelle que par le laboratoire interuniversitaire de sciences de l'éducation et de l'information (LISEI), on a reconnu un rôle central aux bibliothèques universitaires dans la formation des étudiants et le développement de leurs compétences.

La bibliothèque universitaire apparaît ainsi à première vue comme un lieu de vie pour les étudiants, et de ce fait Alice Lemelle insiste sur la nécessité d'en faire un lieu "accessible". C'est-à-dire "accueillant" (que ce soit par le cadre, les horaires, les services proposés, le libre'accès aux collections...), "lisible" (via une signalétique adaptée) et "convivial", la bibliothèque devant d'être pour les étudiants un réel "lieu de vie". C'est dans ce changement de conception que se niche en effet la clé d'une fréquentation plus élevée.

Mais la hauteur de la fréquentation - dont on a dit qu'elle était bien souvent liée à la réunion des étudiants - doit aller de pair avec l'exploitation par les étudiants de tout le potentiel que recèlent les BU. Celles-ci s'avèrent en effet être l'un des équipements les plus appropriés pour accompagner les étudiants dans l'apprentissage des codes universitaires et pour le constituer en "sujet apprenant" non pas de façon ponctuelle mais sur le long terme (A. Lemelle). De ce fait, elles participent de façon centrale à l'apprentissage du "métier d'étudiant" en favorisant l'acculturation universitaire. Voir ainsi la Bu comme l'un des lieux clés pour réunir son entrée à l'université ne va pas de soi, notamment pour la communauté enseignante pour qui le SCS est un "centre de ressources" plus qu'un lieu d'apprentissage<sup>1</sup> (LISEI).

\* \*  
\*

Concours section : CONSERVATEUR INTERNE CONSERVATEUR INTERNE  
Epreuve matière : NOTE DE SYNTHESE  
N° Anonymat : A000022139 Nombre de pages : 8

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : FC 1 Section/Specialité/Série : Rossos  
Epreuve : 102 Matière : 0468 Session : 2018

- CONSIGNES**
- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
  - Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
  - Numérotter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuillets dans le bon sens et dans l'ordre.
  - Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
  - N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Pourtant, il semble que l'innovation pédagogique que tous appellent de leurs voeux doive se faire à l'échelle de l'université tout entière en intégrant pleinement le SCD. C'est ce qui évoque Danielle Tartakowski qui renent sur les "réalisations pionnières" constatées lors de ses années de présidence à la tête de Paris VIII. Au nombre de celle-ci, elle range ainsi les aménagements réalisés par le SCD et son action en faveur de l'orientation, et en appelle à un "décloisonnement" de l'université.

En effet, tous soulignent que le rôle de la BII doit se comprendre à l'échelle de toute l'université, en cohérence avec celle-ci. Or l'intégration de la BII ne semble pas aller de soi pour tous les acteurs. On a évoqué les réticences de certains enseignants et la tentation demeure de penser le SCD comme un service autonome, à contre-courant de tout ce que les études ont pu montrer de son rôle pour favoriser l'orientation des étudiants. Ainsi l'université de Reims-Champagne-Ardenne a-t-elle choisi de créer un nouveau dispositif favorisant l'orientation des primo-entrants. Ce dispositif a été imaginé en concertation entre des enseignants (universitaire et du secondaire) et la direction du SCD et de la bibliothèque, car il comprenait notamment une part importante consacrée à la méthodologie de la recherche documentaire. De plus, de ce dispositif a conduit à l'étendre à tous les étudiants.

Concours section : CONSERVATEUR INTERNE CONSERVATEUR INTERNE  
Epreuve matière : NOTE DE SYNTHESE  
N° Anonymat : A000022139 Nombre de pages : 8

En effet, l'acquisition de compétences documentaires s'avère centrale pour que les étudiants embrassent pleinement leur "métier d'étudiant", et l'acquisition de la "littéracie" s'avère essentielle pour qu'ils deviennent de futurs citoyens en chercheurs, et non de simples consommateurs d'information, note un directeur de BU cité par le ISEI. Le rôle de la bibliothèque s'avère donc central et consacre bien son évolution comme un lieu d'apprentissage autant que de renouvellement.

Pein plus, cette façon de voir la bibliothèque doit être intégrée très tôt par les étudiants pour que ceux-ci l'utilisent pleinement. C'est en ce sens que s'est constitué le dispositif de l'université de Reims, c'est aussi ce que préconise un rapport de l'Inspection générale des bibliothèques et de l'Inspection générale de l'Education nationale en 2009 qui en appelle à un travail en réseau entre les CDI, les bibliothèques municipales et les bibliothèques universitaires. La politique à mettre en place qui s'appellent de leurs voeux et qui se tirerait dans une synergie globale (horaires, accueil, collections, services) garantirait une continuité pédagogique : du lycée à l'université et permettrait de développer la pratique documentaire chez les étudiants.

Alors l'accompagnement que pourraient offrir les BU se doit d'être complémentaire d'une offre d'apprentissage plus globale, à l'échelle de toute l'université - voire du lycée et de médiathèques - pour apprendre à l'étudiant à apprendre.

Le rôle de bibliothèques universitaires s'avère donc central dans la réunite des étudiants en premier cycle car elles offrent à l'étudiant débutant une possibilité d'être accompagné dans son métier d'étudiant et l'apprentissage des codes universitaires, nous qui soit remis en cause leur rôle initial de centre de ressources. Toutefois cet élargissement dans les compétences des BUs doit s'accompagner d'une meilleure intégration dans l'environnement universitaire. Décloisonnement et tissail en réseau sont indispensable à la mise en œuvre des pratiques pédagogiques innovantes dans lesquelles les bibliothèques ont un rôle à jouer. La clé de la réunite étudiants passerait donc par une meilleure acculturation, l'acquisition de compétences documentaires et un savoir-apprendre. Si il n'est pas en place, admis par tous, ce modèle nouveau ajoute pourtant une réponse au renouvellement du public étudiant et à son faible taux de réunite en premier cycle.

8 / 8